

Association apolitique, non militante, non confessionnelle, l'afccc-Occitanie a pour objet :

- d'aider les personnes dans l'évolution de leur vie affective, sexuelle, sociale, spécialement dans leur relation de vie de couple et de famille, et ce dans le respect de la liberté de chacun.
- de favoriser la formation, la réflexion et la recherche dans une approche pluridisciplinaire, avec des praticiens concernés par le couple et la famille.

Professionnels :

- 1 conseillère conjugale et familiale
- 5 psychologues
- 1 infirmière
- 4 intervenantes prévention
- 1 psychanalyste - thérapeute de couple

LE CENTRE FONCTIONNE SUR LES SITES :

- **Auch** : 8 bis rue Irénée David
- **Condom** : CCAS 28 rue Gambetta
- **Fleurance** : CCAS 62 rue A. Cadéot
- **L'Isle Jourdain** : CCAS, rue Courdé
- **Lectoure** : Maison des services place Gambetta

Les personnes sont reçues sur rendez-vous.

L'**afccc-occitanie** est aussi un organisme de formation agréé par la formation continue.



(association française centre de consultation conjugale d'Occitanie)

FORMATION

ANIMATION GROUPES DE PAROLES DE PARENTS

**15, 16, 17 et 18 octobre 2018
+ 19 octobre 2018
TOULOUSE - 31000**

8 bis rue Irénée David 32000 AUCH

Tél : 05 62 59 85 60 – 06.08.57.79.78

afccc-gers@hotmail.fr www.afccc-occitanie.fr

Numéro agrément Formation Continue : 73.32.00207.32

Préambule :

Devenir père ou mère n'est pas toujours aisé. Passer du couple conjugal au couple parental non plus.

Accompagner les parents suppose pour les professionnels mieux comprendre les mouvements psychiques qui interviennent dans la construction de la parentalité, s'interroger sur les représentations des fonctions paternelle et maternelle, repérer ses propres schémas.

Public :

Tout professionnel intéressé par ces questions, et désireux de se former pour animer des groupes de parole de parents.

Groupe de 8 à 14 personnes.

Objectifs :

Il s'agit d'accompagner les parents, de les aider à développer leurs compétences.

Pour cela, les animateurs doivent acquérir des connaissances, des compétences et des outils.

Programme 4 jours :

- Questionnement sur les représentations de la parentalité.
- L'inscription dans la parentalité.
- Liens entre le conjugal et le parental.
- Les transmissions inter et intra générationnelles.
- Devenir et être parent d'un enfant handicapé.
- Analyse des demandes et mise en place de groupes de parent.
- La spécificité du groupe de parole et ses objectifs.
- Le cadre du groupe de parole : apports méthodologiques.
- Les enjeux de la co-animation.
- Elaboration d'un projet parentalité.

Journée optionnelle « Parentalité et handicap » :

- Accompagner un couple en situation de handicap
- Accompagner la parentalité dans ce cadre

Type d'action de formation:

Entretien et perfectionnement des connaissances.

Cette formation peut s'inscrire dans le cadre de la formation continue.

Méthodologie :

- apports théoriques
- mises en situation
- analyses de situations
- la participation active des stagiaires sera sollicitée.

Dates :

du lundi 15 au jeudi 18 octobre 2018

journée optionnelle : 19 octobre 2018.

Durée:

4 jours, de 9h à 17h, soit 28h.

Ou 5 jours, de 9h à 17h, soit 35h.

Lieu :

31000 TOULOUSE

Formatrice :

Maryse PASCAU, conseillère conjugale et familiale, enseignante

Frais de formation :

4J : 700€ ou **5J : 875€** (prise en charge formation continue ou employeur)

4J : 450€ ou **5J : 550€** (prise en charge personnelle)

Renseignements et inscriptions :

05.62.59.85.60 ou 06.08.57.79.78 et afccc-gers@hotmail.fr